

Un prélèvement ; de multiples usages

Turbiner l'eau potable, d'irrigation, et de neige de culture

M Douarche
agence@cimeo.eu

Commune de Saint Léger les Mélézes



Objectifs de la démarche

À partir d'un seul prélèvement d'eau potable, exploiter toutes les potentialités de la ressource : énergie hydraulique, eau potable, neige de culture, irrigation agricole

One extraction permits several uses : hydropower, drinking water, snow culture and agricultural irrigation

Méthode

La Commune – station de ski de Saint Léger les Mélézes exploite son abondante ressource en eau pour produire de l'hydroélectricité, alimenter ses habitants, remplir la réserve collinaire qui sert l'hiver pour la neige de culture, l'été pour l'irrigation agricole de la vallée. L'arrêté préfectoral de prélèvement autorise à capter la totalité de la ressource et malgré les nouveaux usages s'ajoutant à l'alimentation en eau potable, il n'est pas nécessaire de reprendre la DUP. Néanmoins, les calculs des taxes de l'agence de l'eau s'annoncent complexes.

Résultats

Prélèvement : environ 150 000 m³/ an dont :
Turbinés : 100 000 m³/an
Consommés AEP : 50 000 m³/an
Transformés en neige de culture : 50 000 m³/an
Alimentation des canaux d'irrigation : 30 000 m³/an

Applications

Développement de la réutilisation de l'eau potable en usages multiples.
Concertation entre différents services de l'Etat, du Conseil général, de l'Agence de bassin Rhône Méditerranée Corse sur les aides financières et les redevances

Pour en savoir plus :

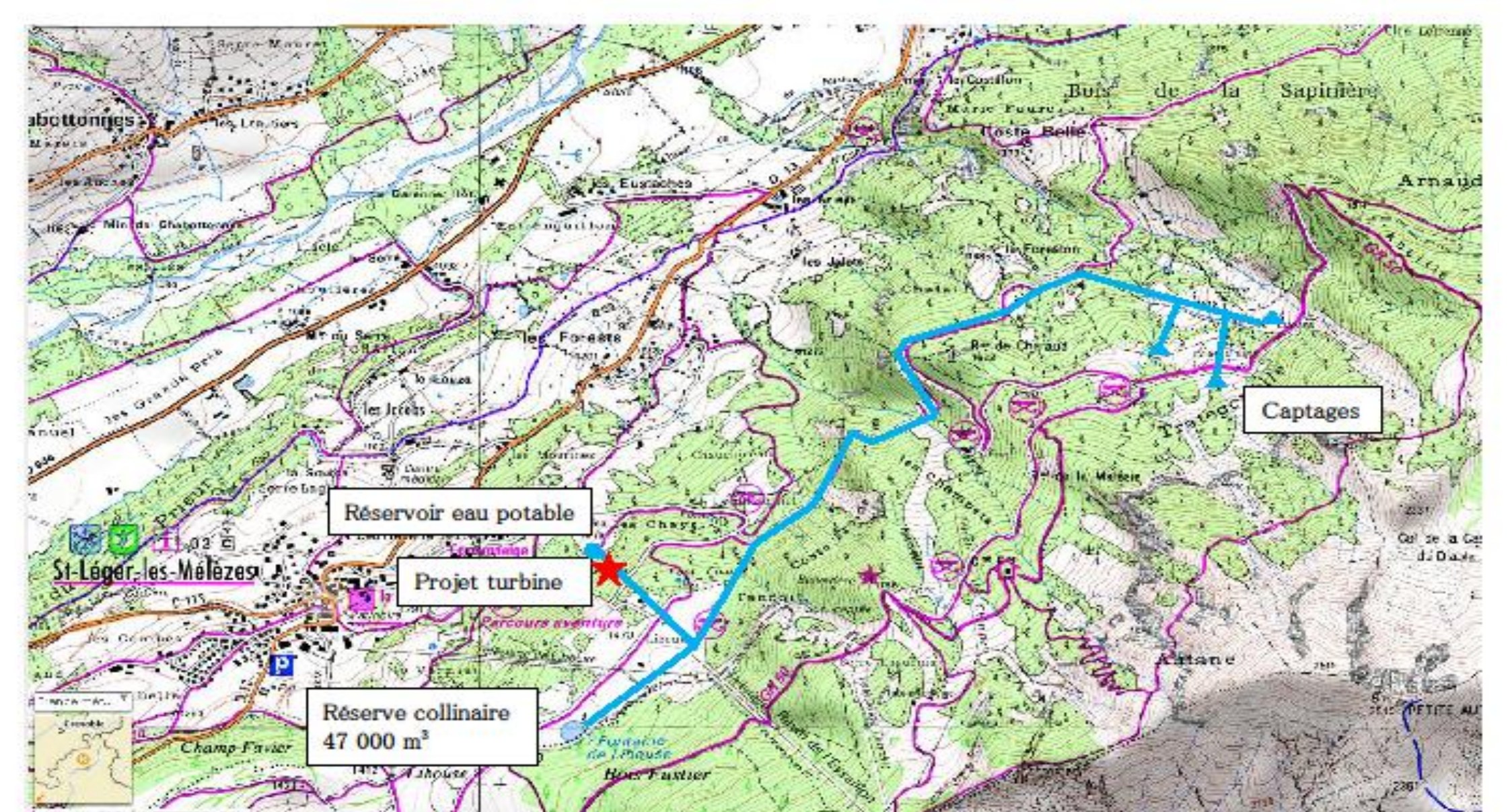
Commune de Saint Léger les Mélézes : 04 92 50 40 74



Faisabilité multi-usages - St Léger les Mélézes



Agrandissement de la réserve – St Leger les Mélézes



Réseau eau potable et projet turbine - cimeo

Principaux partenaires de l'évènement* :



*Opération soutenue par l'Europe et par l'État – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire